

# Notre système de pensions est-il tenable ?

## Un supplément spécial dans La Libre ce samedi

Ce week-end, "La Libre Entreprise" vous propose un numéro spécial sur les pensions. 50 questions pour tout savoir sur ce qui vous attend.

# Oui

**Felipe Vankeirsbilck**

Secrétaire général de la CNE.

■ L'erreur que font souvent les économistes est de dire qu'il y aura de plus en plus de personnes âgées. C'est vrai, dans une faible mesure. Mais, dans le groupe des "dépendants", il y aura aussi de moins en moins de jeunes de moins de vingt ans.

### Le système de pensions tel que nous le connaissons aujourd'hui est-il viable dans les 20 à 30 ans ?

Oui. Nous parlons ici du premier pilier, celui des pensions légales, qui concerne 80 % des pensions. C'est un système basé sur la répartition, c'est-à-dire que les gens actifs paient aujourd'hui pour les pensionnés d'aujourd'hui. Ce système est tout à fait viable car si on observe l'évolution du taux de dépendance, c'est-à-dire la proportion de personnes qui ne sont pas en âge de travailler par rapport à celle de ceux qui sont en train de travailler, l'évolution est très lente et très modeste. Je vais vous donner un chiffre. Entre 1970 et 2030, on passe d'une proportion d'inactifs de 50 % à 52 %. Quand je fais ce calcul, je prends en compte les personnes de plus de 60 ans et les moins de 20 ans.

### Ce calcul tient-il compte du vieillissement de la population ?

Oui. L'erreur que font souvent les pseudo-économistes est de dire qu'il y aura, à l'avenir, de plus en plus de personnes âgées. C'est vrai, dans une faible mesure. Mais il y aura en même temps, en proportion, de moins en moins de jeunes de moins de vingt ans. Or, quand on regarde la dépendance économique, aussi bien un nourrisson, un écolier

ou une personne âgée n'a pas de salaire et doit donc vivre "du salaire des autres". Ce qui est important, c'est de tenir compte à la fois du vieillissement de la population et de la diminution du nombre de jeunes de moins de 20 ans. L'évolution totale des inactifs est très progressive et très très modérée. Ensuite, si je prends les chiffres du gouvernement (du comité d'étude du vieillissement), entre 2016 et 2060, le montant nécessaire pour payer les pensions passera de 10,5 % du PIB à 12,5 % du PIB. Il y a donc + 2 % sur une période de plus de quarante ans ! C'est-à-dire que l'augmentation de la quantité du PIB que l'on doit consacrer aux pensions est de l'ordre de 0,09 % par an. C'est très très faible.

### Pourquoi est-il important de conserver notre modèle de pensions ? Quels sont ses avantages ?

Il est adapté car il est infiniment plus robuste face au choc du vieillissement que son concurrent, le modèle par capitalisation. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le sort de nos malheureux voisins des Pays-Bas chez qui le système dominant fonctionne par capitalisation. A trois reprises déjà, depuis les crashes de 1997 et de 2008, ils ont dû refinancer leur système de pensions, uniquement

pour retrouver l'objectif de pension qu'on leur avait prévu au début. Ces fonds sont extrêmement instables. Au départ, beaucoup de personnes actives commencent à cotiser, c'est une véritable poule aux œufs d'or. Mais, à l'arrivée à maturité d'un fonds, le nombre d'affiliés qui terminent leur carrière et qui demandent leur pension rattrape ou dépasse le nombre d'affiliés qui entrent dans le système. Le fonds devient extrêmement sensible aux variations de la finance. Tous les économistes sérieux disent qu'un système qui se base sur les cotisations sociales, sur les salaires, est le plus stable qu'on puisse avoir.

**Dans l'idéal, quelles modifications apporteriez-vous à notre système de pensions ?**

Il faudrait que les salaires retrouvent le niveau proportionnel qu'ils avaient avant 1980. Cela permettrait à la masse des salaires de gagner 18 milliards d'euros par an. C'est beaucoup, puisque le total du

coût de l'adaptation des pensions au vieillissement de la population est estimé par le gouvernement à 10 milliards d'euros. C'est-à-dire qu'on pourrait résoudre le problème modeste mais réel de l'augmentation du coût des pensions simplement en rétablissant une négociation de salaires qui est aujourd'hui interdite puisque les salaires sont bloqués depuis des années. Or, ce qui finance la sécu, ce sont des emplois avec un salaire correct. Ensuite, je pense qu'il faudrait cesser les réductions de cotisations sociales aux entreprises. Le bureau du plan dit que leurs effets sur l'emploi sont extrêmement incertains. Mais le coût total d'une telle procédure atteint les 7 milliards d'euros par an, c'est-à-dire la presque totalité des 10 milliards d'euros dont on aurait besoin pour adapter les pensions. Enfin, il faut mieux combattre la fraude fiscale. Les Belges cachent 220 milliards d'euros à l'étranger.

**Entretien : Louise Vanderkelen**

*“Nous avons revalorisé  
les pensions les plus basses.  
Or cette mesure profite plus aux  
femmes qu'aux hommes, puisque  
les femmes ont en moyenne de  
plus petites pensions.”*

**Daniel Bacquelaine**

Le ministre des Pensions s'était exprimé en mars dernier dans les colonnes du "Soir".

# Non

**Philippe Defeyt**

Economiste.

■ Les pensions ne seront pas payables à terme. Aujourd'hui, elles coûtent déjà une quarantaine de milliards d'euros. Il faut trouver des milliards de plus pour faire face à l'augmentation du nombre de pensionnés. C'est une question de choix politique.

**Le système de pension actuel est-il viable dans les vingt à trente ans à venir ?**

Non. Même si les caisses des pensions ne seront jamais vidées, les pensions ne seront pas payables à terme. Il faut prendre des mesures. Aujourd'hui, les pensions coûtent déjà une quarantaine de milliards d'euros. Il faut trouver des milliards de plus pour faire face à l'augmentation du nombre de pensionnés. Le problème est que le gouvernement a décidé d'un tax shift qui va coûter entre 10 et 12 milliards d'euros. La somme investie dans cette mesure serait largement suffisante pour faire face au défi des pensions dans le futur. C'est donc avant tout une question de choix politique: on préfère faire un tax shift plutôt que de consacrer l'argent pour payer les pensions.

J'ai l'impression que les questions qui concernent le montant global de la facture aujourd'hui occultent d'autres débats tout aussi importants comme de savoir s'il y a des raisons d'avoir des systèmes de pension différents. Pourquoi n'a-t-on pas un seul système de pension, qui couvre tout le monde indépendamment des parcours de vie ou des statuts que l'on a eus pendant notre vie ? Il me semble qu'à revenus égaux gagnés pendant sa vie professionnelle, la pension devrait être la même.

**En quoi notre modèle actuel n'est-il plus adapté ?**

Par exemple, dans le secteur public, les personnes nommées avaient droit à 75 % de leurs revenus à la pension. On disait auparavant que les salaires étaient moins élevés dans ce secteur. En quelque sorte, le travailleur avait une compensation. Le problème c'est qu'il y a aujourd'hui, dans le secteur privé, des personnes qui gagnent beaucoup moins que dans le public et qui n'ont quand même qu'une pension équivalant à 60 % de leur salaire.

**Si le système de pensions reste identique, quelles pourraient être les conséquences pour les citoyens ?**

Sans changements, on va voir arriver à la pension des personnes dont l'essentiel de la carrière se sera fait après 1973, c'est-à-dire après la première crise pétrolière. En quoi est-ce important ? Parce

qu'on a vu augmenter le chômage durant cette période. Ces personnes auront fait l'essentiel de leur carrière dans un contexte de précarité plus élevé. Toutes les personnes qui ont connu des périodes de chômage plus longues auront des pensions moins élevées. Autrement dit, on est en train d'importer, dans notre système de pensions, les inégalités que l'on observe durant la vie active: entre les hommes et les femmes, entre ceux qui ont connu un parcours professionnel plus ou moins harmonieux et ceux qui ont connu des périodes de chômage ou de maladie. Evidemment, pas besoin de préciser que ce système défavorise les femmes. En effet, beaucoup d'entre elles ont connu des interruptions de carrière, du travail à temps partiel, ou encore des périodes de chômage. Il y a un lien direct et automatique entre la carrière et la pension. Si quelqu'un n'a jamais travaillé pendant 40 ans, il n'aura rien à sa pension.

**Quel serait selon vous le système de pension idéal à mettre en place pour remplacer celui que vous jugez défaillant ?**

La commission pension continue à penser qu'il faut trois régimes différents de pension. Moi je pense qu'il faut progressivement aller vers un régime unique de pension. Mon idée est de défendre un montant de base de 600 euros, identique pour tous, et complété à 45 % en fonction de la carrière. Quel est l'avantage de cette formule ? Elle atténue très fortement les inégalités entre les hommes et les femmes ainsi que les inégalités entre ceux qui ont bien gagné leur vie et ceux qui, souvent de manière involontaire, ont connu des carrières chaotiques. D'autres personnes défendent le système de pension unique, identique à tous. En proposant, par exemple, 1 600 euros par pensionné, quelle que soit la carrière effectuée. Même celui qui n'aurait pas presté une heure de travail dans sa vie aurait droit à 1 600 euros par mois. L'avantage du système que je défends, moi, c'est qu'il permet de responsabiliser un peu le travailleur. Une partie de sa pension dépendra quand même de sa participation au marché du travail pendant sa vie active.

Entretien : L.V.

*“Lorsqu'on maintient la pension légale à un niveau relativement bas, on favorise les pensions privées, de deuxième ou de troisième pilier. Il s'agit de systèmes par capitalisation, inégalitaires.”*

**Mateo Alaluf**

Sociologue, docteur en sciences sociales  
et professeur à l'ULB.